



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	LPS® PF® Solvent	
Version n°	01	
Date de publication	06-janvier-2014	
No CAS	Mélange	
Numéro de pièce	61420, C61420	
Usage du produit	Un solvant conçu pour enlever graisse, huile, huile et autres résidus des surfaces métalliques, des câbles de puissance et de la fibre optique.	
Renseignements sur le fabricant	LPS Laboratories, a division of Illinois Tool Works 4647 Hugh Howell Rd Tucker, Georgia 30084 États-Unis www.lpslabs.com 1-800-241-8334/ 770-243-8800 CHEMTREC 1-800-424-9300	

2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Peut s'enflammer à cause de la chaleur, d'une étincelle ou d'une flamme. NÉFASTE OU FATAL SI AVALÉ. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les yeux.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
Yeux	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation des yeux.
Peau	Éviter tout contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas respirer les fumées. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Ingestion	Ne pas ingérer. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Signes et symptômes	Direct contact with eyes may cause temporary irritation. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. May cause an allergic skin reaction. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
Effets potentiels sur l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Naphtha Petroleum, Hydrotreated Heavy	64742-48-9	60 - 100
D-LIMONÈNE	5989-27-5	7 - 13
dioxyde de carbone	124-38-9	1 - 5

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact cutané	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	S'il y a respiration difficile, retirez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

Ingestion

Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Provoquer le vomissement uniquement sur les ordres du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Avis aux médecins

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Conseils généraux

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité

Inflammable d'après les critères du SIMDUT. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO₂).

Méthodes d'extinction inappropriées

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucuns connus.

Sensibilité aux chocs

Aucuns connus.

Produits de combustion dangereux

Peut contenir des oxydes de.

Risques d'incendie généraux

Aérosol inflammable.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Mesures de précautions environnementales

Ne pas contaminer l'eau.

Méthodes de nettoyage

Ne pas rejeter dans l'environnement. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. Manutention et entreposage

Manutention

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact cutané avec cette matière. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le rejet dans l'environnement.

Entreposage

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Garder sous clef. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants

Type

Valeur

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)

STEL

30000 ppm

TWA

5000 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants

Type

Valeur

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)

STEL

54000 mg/m³

30000 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)**Composants**

Composants	Type	Valeur
	TWA	9000 mg/m3 5000 ppm

Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	15000 ppm
	TWA	5000 ppm

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	54000 mg/m3
	TWA	30000 ppm 9000 mg/m3 5000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	PEL limite d'exposition autorisée	9000 mg/m3 5000 ppm

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôle ingénieur

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). La présence d'une fontaine pour rinçage des yeux est recommandée.

Protection de la peau Éviter tout contact avec la peau. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation.

9. Caractéristiques chimiques et physiques**Apparence****État physique**

Gaz.

Forme

Aérosol

Couleur

Eau blanche transparente

Odeur

Orange

Seuil de perception de l'odeur

Donnée inconnue.

pH

Sans objet

Pression de vapeur

0.48 mm Hg @ 20°C

Densité de vapeur

> 1 (Air = 1)

Point d'ébullition

185 °C (365 °F) @760 mm Hg

Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Solubilité (eau)	Négligiable
Densité	0.74 - 0.78 @20°C
Densité relative	Donnée inconnue.
Point d'éclair	> 61.0 °C (> 141.8 °F) TVC
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	5.3 %
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	0.7 %
Température d'auto-inflammation	335 °C (635 °F)
COV	100 % per US State and Federal Consumer Product Regulations
Taux d'évaporation	< 0.1 BuAc = 1
Viscosité	1.5 cSt à 25 °C
Pourcentage de matières volatiles	100 %
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Indéterminé
Autres données	
Chaleur de combustion	> 30 kJ/g

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Contact avec des matières incompatibles.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5)		
Aiguë		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	0.11 g/kg
	Souris	1.3 g/kg
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
	Souris	5600 - 6600 mg/kg
Effets aigus	May cause an allergic skin reaction. Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	
Effets locaux	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	
Effets chroniques	Un contact répété ou prolongé peut provoquer un séchage, un fendillement et une irritation. Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5)

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Symptômes et organes visés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. May cause an allergic skin reaction.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants	Espèces		Résultats d'essais
D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	69.6 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	0.619 - 0.796 mg/l, 96 heures
Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme		
Effets sur l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques.		
Toxicité aquatique	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.		
Persistance et dégradabilité	Prévue pour se biodégrader.		
Coefficient de partage	D-LIMONÈNE 4.232		
Mobilité dans l'environnement	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.		

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TDG

N° ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	Aérosols, inflammables
Classe(s) de danger relatives au transport	
Class	2.1
Danger subsidiaire	-
Packing group	Sans objet.
Risques pour l'Environnement	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur	Donnée inconnue.

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Sans objet.
Environmental hazards	Non.
Special precautions for user	Donnée inconnue.

Other information

Passenger and cargo aircraft Allowed.
Cargo aircraft only Allowed.

IMDG

UN number UN1950
UN proper shipping name Aerosols, flammable, MARINE POLLUTANT
Transport hazard class(es)
Class 2.1
Subsidiary risk -
Label(s) 2.1
Packing group Sans objet.
Environmental hazards
Marine pollutant Yes
EmS F-D, S-U
Special precautions for user Donnée inconnue.

IATA; IMDG; TDG**Polluant marin****15. Données réglementaires**

Situation SIMDUT Contrôlé
Classement SIMDUT A - Gaz comprimé
 B5 - Aérosols Inflammables
 D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

L'étiquetage SIMDUT**Statut de l'inventaire**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers